

# CONCOURS DE TECHNICIEN 2024

**INTERNE**

**SPÉCIALITÉ « SERVICES ET INTERVENTION  
TECHNIQUES »**

**ÉPREUVE DE RAPPORT**

**NOTE OBTENUE : 16,88 / 20**

Commune de Technville

Le 11 avril 2024

Rapport technique à l'attention de la Directrice générale des Services

Objet : les conséquences, les impacts et les actions de mise en œuvre contre les fortes

La commune de Technville est touchée et confrontée depuis quelques années comme partout en France, à des évènements, des épisodes de fortes chaleurs et des phénomènes de sécheresse. Cette problématique se répète de plus en plus d'années en années et Technville n'échappe pas aux problèmes que toutes collectivités, communes, particuliers et autres connaissent ou rencontrent. Nous devons avoir conscience de cette situation que nous voyons de plus en plus par le réchauffement climatique et nous devons agir pour continuer et assurer la mission de service public.

Dans ce rapport, nous allons tout d'abord voir les conséquences de ces épisodes de chaleur et de sécheresse. Nous allons également rappeler la mission qui nous concerne qui est celle de service public. Puis dans une seconde partie, nous allons aborder comment agir pour préserver et continuer les activités des services publics communaux.

Il est important de comprendre ces évènements à répétition pour mieux l'appréhender et continuer nos missions de services aux services des autres.

## I. Les impacts des fortes chaleurs et la notion de service public

Cette première partie va se décomposer en deux volets. Le premier volet va porter sur la situation et les conséquences auxquelles nous sommes de plus en plus confrontés lors de fortes chaleurs. Puis, le deuxième volet va concerner la mission de service public. Connaître les impacts permet de mieux prévoir.

### a.) Le contexte et les conséquences

Pour commencer, les fortes chaleurs amènent et modifient les capacités sur le travail. Travailler sous la chaleur peut avoir de graves effets sur la santé et peut augmenter les risques d'accidents de travail. Beaucoup de métiers aussi bien en intérieur qu'en extérieur sont touchés par ces ambiances thermiques. La réglementation ne définit pas de règles sous le travail à la chaleur. A savoir qu'au-delà de 30°C pour une activité classique et 28° pour une activité physique, il y a un risque pour les salariés dû à la chaleur.

L'exposition à la chaleur peut être liée en intérieur soit à des matières en fusion comme le métal soit à des matériaux à hautes températures comme un four. Travailler en extérieur, l'exposition de fortes chaleurs, plus en particulier l'été peut rendre l'ambiance difficile à supporter. Plusieurs symptômes courants tels que fatigue, sueurs abondantes, maux de tête peuvent être dangereux voire mortels pour l'homme.

L'exposition à la chaleur peuvent avoir des conséquences importantes sur l'état de santé de l'individu, les risques principaux sont la déshydratation et le coup de chaleur. Ces effets et niveaux de gravité sont classés dans 4 niveaux :

- Niveau 1 : rougeurs, œdèmes
- Niveau 2 : crampe de chaleurs, transpiration entraînant une déshydratation
- Niveau 3 : épuisement
- Niveau 4 : coup de chaleur

Pour éviter cela, il faut évaluer les risques liés au travail à la chaleur pour éviter les risques d'accidents. Plusieurs paramètres sont à considérés pour agir en matière de prévention. Le bilan thermique est un facteur important à prendre en compte. La température de l'air, l'humidité, le rayonnement sont des paramètres importants du bilan thermique. L'aménagement des locaux et l'organisation sont des facteurs à considérer pour les salariés exposés à la chaleur.

Toutes ces informations montrent les impacts que les fortes chaleurs ont sur l'individu avec le besoin de continuer à assurer nos missions services publics.

### b.) Notion de service public

Malgré tout, Techniville et ses services doivent continuer de fonctionner par la notion de service public qui est essentielle en France.

L'expression service public est constitué de deux éléments : mission qui veut signifier activité d'intérêt général et l'autre élément est le mode d'organisation qui consiste de manière directe ou indirecte à assurer les activités d'intérêts généraux.

Il y a trois grands principes du service public. Le premier est la continuité du service public. Il demande de répondre aux besoins d'intérêt général sans interruption. Le deuxième principe est l'égalité. Il définit que tout le monde a un droit égal et accès au service. Le troisième service, principe et adaptabilité ou mutabilité. Ce principe demande continuité, assurer et répondre aux besoins et aux missions qui nous sont confiées.

La notion de service public est bien définie et nous montre les obligations que nous devons maintenir malgré les difficultés que nous pouvons rencontrer.

À travers ces deux volets, nous avons vu les conséquences des fortes chaleurs que cela a sur l'individu et qui joue sur nos services automatiquement. Nous avons également revu les règles et principes de la mission de service public. À partir de ces données, nous devons agir pour permettre une continuité de service tout en prenant compte des impacts que ces épisodes de chaleurs ont sur le quotidien lorsque nous sommes confrontés à elle.

## II. Mise en œuvre sur les activités des services publics de Technville

Dans cette deuxième partie, le premier point va porter sur l'environnement et les bâtiments et en deuxième point, d'agir et préserver le personnel sur le temps de travail.

### a.) Agir sur l'environnement et les bâtiments

Il faut tout d'abord, pour lutter contre les fortes chaleurs, s'assurer d'une bonne qualité de nos bâtiments et mieux protéger les intérieurs. Par exemple, la ville de Poissy a équipé ses quinze écoles de stores extérieurs, en toile haute performance. Ceci pour limiter une forte température lors de période caniculaire. Il y a aussi des études thermiques qui ont été effectuées climatiser les locaux et mieux renforcer les intérieurs. Tout cela a un coût à bien prendre en compte pour améliorer la vie intérieure dans les bâtiments. Un enjeu source d'action sur le bâtiment est sur lors de construction ou rénovation de bâtiments d'utiliser des matériaux renouvelables et/ou biosourcés qui permettent de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Par exemple, utiliser des bétons végétaux associés à des isolants comme la laine de chanvre ou bien d'autres encore. Un facteur important qui peut aider dans la vie des bâtiments lors de fortes chaleurs est de sensibiliser les usagers. Il est nécessaire d'accompagner et informer les gens comme avoir des volets à lames orientables.

Au niveau environnement, avoir des mesures de restrictions avec l'eau peut être important pour ne pas perdre l'eau. Le secteur de la Touloubre amont – bouches du Rhône a pris des mesures pour l'usage de l'eau de la part de tous pour ne pas perdre de l'eau avec un détail et des niveaux de gravité.

Cela est à prendre en compte pour mieux faire face à ces épisodes. L'eau est important pour l'individu qui est notre deuxième partie de ce thème.

### b.) Agir, préserver le personnel sur le temps de travail

Travailler par forte chaleur est possible mais il faut des précautions pour éviter tout risque sur l'individu.

Il faut permettre et veiller un accès à l'eau pour éviter toute dégradation ou danger sur l'état de santé du personnel. Préserver est selon les métiers, permettre d'adopter une tenue plus légère aux personnels pour être plus à l'aise dans le cadre de ses missions confiées. Agir sur le personnel, c'est penser cycle de travail. Certaines personnes connaissent un cycle de travail spécifique aux regards de leurs missions. Par exemple, des agents qui ont un rythme par rapport au monde scolaire comme les agents de cantine. Avec les périodes de chaleurs, permettre aux personnes travaillant en extérieur peut être une mesure à adopter ou à réfléchir. Il y a des règles et des mesures sur le temps de travail défini pour tous important dans le monde du travail mais le travail lors de fortes chaleurs demande peut-être une prise en compte pour continuer à assurer nos services et maintenir un service aux autres. Le personnel est un élément important et indispensable au fonctionnement à préserver notamment lors de périodes de fortes chaleurs et toute l'année.

Pour conclure, à travers ce rapport, les conséquences de périodes de fortes chaleurs de plus en plus présentes ont un impact considérable et important à prendre en compte pour pouvoir continuer nos activités des services publics dans les meilleures conditions en préservant le personnel et être au service des administrés de Techniville.